MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juillet 2024

Attribution de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) au Théâtre du Champ du Roy (Guingamp)

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, attribue l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National avec mention « art et création » au Théâtre du Champ du Roy à Guingamp (22).

L'attribution de cette appellation reconnaît la qualité du programme d'actions mis en œuvre par cette structure en matière de soutien aux artistes, pour la création, la diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence régulière sur le territoire. Elle souligne la qualité du projet artistique et culturel porté par cet équipement, centré sur les écritures contemporaines théâtrales.

Ce projet est particulièrement remarquable pour le soutien structurant apporté aux artistes régionaux et nationaux ainsi que pour l'adresse aux habitants à travers les nombreuses actions mises en œuvre au titre de l'engagement « 100 % EAC » de la Ville de Guingamp.Ces actions participent de l'ancrage territorial comme de l'inscription dans les priorités nationales en faveur de la création.

Liée au projet de sa directrice, Céline Larrière, cette appellation est attribuée pour une durée de quatre ans couvrant la période 2024-2027.

Le programme des Scènes Conventionnées d'Intérêt National (SCIN) joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, la diffusion de leurs œuvres dans les réseaux nationaux. Il contribue ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires et participe pleinement à la politique de l'État en matière de soutien à la création artistique.

Contact presse
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr